

-----COMPTRE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal 7/2019-----

Du 16 décembre 2019 de 19 h 30 à 21 h 30

Joseph Berbett ouvre la séance à 19 h 30 en présence de tous les conseillers sauf Christine Eberhardt (procuration à Joseph Berbett), Mathieu Wira (excusé) et Nathalie Colombé, non excusée.

Décisions

- 1- Le conseil approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 novembre 2019. **Unanimité**
- 2- Le conseil vote la modification de la durée de travail de Mme Patricia UEBERSCHLAG et la création d'un poste permanent.

A partir du 1^{er} janvier 2020 et avec son accord, Mme Patricia Ueberschlag accomplira 8/35^{ème} pour la commune de Bisel (Mairie et MPT) et 14,70/35^{ème} pour le Syndicat Intercommunal Scolaire Bisel/Feldbach/Riespach.

- 3- Le conseil valide la rectification de la délibération du 4 novembre 2019, fixant les attributions de compensation définitives 2019 de la Communauté de Communes Sundgau. **Unanimité**

La Communauté de Communes Sundgau nous avait communiqué les mauvais chiffres pour le Conseil de Novembre (Attributions prévisionnelles 2018 et non les attributions définitives).

Au lieu de 20 164,12 – 1 358,11 = 18 806,02€, la commune touchera 16 187,13 – 1358,11 = 14 829,02€.

- 4- Le conseil approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes de la Communauté de Communes Sundgau en vue de la conclusion de contrats pour les vérifications périodiques. **Unanimité**

Ce groupement concernera les contrats suivants du 1^{er} mars au 31 décembre 2020 :

-Lot 1 : vérifications périodiques des établissements soumis au code du travail.

-Lot 2 : vérifications périodiques des moyens de secours contre l'incendie et de désenfumage.

-Lot 3 : vérifications périodiques des aires de jeux et équipements sportifs.

La commune conservera l'entreprise LVE pour les contrôles électriques et les entreprises Bilger et Reck pour le chauffage.

Informations concernant des certificats administratifs valant décisions modificatives

1. Certificat administratif du 25.11.2019

Investissement : 123,50€ virés du chapitre 020 « Dépenses Imprévues » au 041-2111 « Terrains nus » pour faire les écritures d'ordre d'entrée dans l'actif de la commune des terrains acquis à l'euro symbolique pour l'aménagement du trottoir, rue Principale.

2. Certificat administratif du 10.12.2019

Fonctionnement : 4 000€ du chapitre 022 « dépenses imprévues » au 014-739211 « Attribution de Compensation » pour couvrir le remboursement des Attributions de Compensations indûment versées en 2018 (voir point 3 de l'ordre du jour # entre AC prévisionnelles et définitives).

3. Certificat administratif du 13.12.2019

Fonctionnement : 1387,17€ du chapitre 022 « dépenses imprévues » au 611 « contrats de prestation » pour couvrir les dépenses liées à la forêt.

Vous aimez la lecture ?

Rien ne vaut l'enchantement d'un bon livre ?

Excepté...d'en discuter avec d'autres qui l'ont lu !



Cercle Littéraire de Bisel

12 livres par an, choisis par vous...

12 rencontres conviviales en 2020 dans une ambiance d'ouverture d'esprit

Limité à 10 participants

Renseignements :

Mme Raquel LE BOUQUIN

cercle.litteraire.bisel@protonmail.com

03.68.06.16.12



Joyeuses Fêtes

Comptes-rendus de réunions

1-Réunion du Syndicat Intercommunal pour la gestion Forestière Région d'Altkirch du 6 novembre

- **Ouverture d'un Crédit Relais** suite aux difficultés rencontrées par l'ONF lors de la mise en place du prélèvement à la source.
- **2 bûcherons prendront leur retraite sans être remplacés.**
- **Intervention de M. Ficht de l'ONF sur le thème : *Agir ensemble face au changement climatique.***

2- Réunion de la Brigade Verte du 14 novembre

- 30 ans d'existence dont 15 ans à Altenach
- 328 communes adhérentes
- 66 gardes et 605 interventions qui ont donné lieu à la délivrance de 177 PV.
- Horaires 8h-21h (23h en été)
- Coût d'un garde : entre 35 et 48 000 € par an
- Achat de 30 pistolets lacrymogènes

3-Réunion de l'EPAGE Largue du 16 novembre

- **La situation hydrologique** : moins 10 jours de gel et plus 20 journées chaudes, débit de la Largue est passé de 1100l/seconde à 500 l/s par rapport aux années 60/70.
- **Avancement des travaux sur la Largue et ses affluents.**
- **Mise en place d'une échelle luminimétrique et fauchage sur le barrage de Bisel (5 200€).**
- **Taxe GEMAPI 2020 prise en charge par la Comcom : 4,68€ par habitant.**

4-Réunion avec le Conseil de Fabrique de l'église du 26 novembre

Nous avons reçu les représentants du Conseil de Fabrique qui sont venus nous présenter leurs difficultés budgétaires.

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 4 500 euros (Chauffage, contrats d'entretien du chauffage, des cloches et de l'orgue, assurance, électricité, ramonage, dépenses pour le culte et quote-part évêché).

Les recettes prévisionnelles sont estimées à ce jour à 2 200€.

Le Conseil envisage l'organisation d'une quête porte à porte pour le chauffage.

En cas de difficulté budgétaire, la commune est tenue à faire le nécessaire c'est-à-dire dans le cas présent l'octroi d'une subvention de 2 000 euros pour équilibrer le budget.

Le conseil de Fabrique est un établissement public, doté de la personnalité juridique de droit public Il est chargé

-d'administrer la paroisse

-de prendre en charge les fournitures nécessaires à l'exercice du culte et à la promotion de la foi.

-d'entretenir l'église (intérieur et extérieur), jusqu'à la reconstruction des bâtiments.

-de gérer les revenus de la paroisse.

Ses recettes proviennent de quêtes, de dons et de subventions.

Le Comité de Rénovation de l'Eglise est une association biseloise dont la vocation est d'investir pour l'église :

Pour mémoire, le Comité a déjà investi pour plus de 100 000 euros pour l'aménagement de l'intérieur de l'église)

Ses recettes proviennent de l'organisation de repas paroissiaux réguliers, de dons et de subventions.



Infos pratiques

--> La date limite pour les relevés de compteur est fixée au 17 janvier 2020. (Au delà de cette date, un forfait sera appliqué).

--> La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 7 février 2020.

--> La mairie sera fermée du 23/12 au 03/01 inclus (en cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints).

5-Réunion de la commission de sécurité en Sous-préfecture du 10 décembre

Suite à visite de la commission sécurité du 6 novembre, les conclusions ont été présentées le 10 décembre à la Sous préfecture :

- Condamnation de la porte dans la laverie et création d'une porte coupe-feu au débarras du FC Bisel.
- Problème lié au chauffage : la cuve enterrée pose problème (ancienneté, saletés au fond de la cuve qui bouchent le gicleur) : une solution est à rechercher.

6-Réunion du Syndicat Intercommunal Scolaire du 10 décembre

- Approbation du CDD de Mme Mélanie Galland pour le remplacement du congé parental de l'ATSEM.
- Adhésion au Contrat groupe d'Assurance Statutaire pour la couverture sociale des agents.
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale pour les personnels.

7-Conseil Communautaire de la CC Sundgau du 12 décembre

Informations

1- Urbanisme

-Demande de permis de construire de Monsieur et Madame Cyrille ZEYER pour la construction d'un abri type carport accolé à la maison existante au 16 rue de Seppois.

Déclaration préalable de France Solar pour une installation photovoltaïque au nom de la SCEA GAERTLE BERBETT rue de Niederlarg.

2- Contrôle décennal du terrain de football

M. Pierre Frey de la Ligue de Football Grand Est a relevé 2 points à corriger par la commune :

-Remplacement des crochets métalliques des buts par des crochets en plastique.

-Mise en accord avec la réglementation de la main courante (2, 50m des lignes du terrain) : ceci implique la réduction de 2m de la largeur du terrain et du déplacement de la main courante derrière les buts. Une réunion sur place est à prévoir avec les parties concernées.

3- Remplacement de la tondeuse du FCB

Le Conseil a été saisi d'une demande du FC Bisel, pour le remplacement d'une tondeuse.

Cette demande devra être étudiée par le prochain conseil municipal lors de l'élaboration du budget 2020.

4-Deux groupes de jeunes nous ont sollicités pour **la diffusion de bulletins sur les grands thèmes actuels** (ex : la pollution, les déchets, ...) et **la mise en place d'un Skatepark.**

La Commission jeunesse les invitera pour y travailler.

Autres infos :

1-Station :

-Les roseaux ont été coupés les 26 et 28 novembre par l'entreprise Marie Pire.

-Le curage de la noue est prévu.

-Les travaux seront payés par la Comcom Sundgau sur notre budget Eau/Assainissement.

2-Facturation d'eau : désormais l'eau consommée par l'ensemble des bâtiments sera facturée (Mairie, église, école, MPT,..) Il faudra déterminer qui prendra en charge ces dépenses.

3-Chlore : le taux a été abaissé entre 0,15 et 0,20mg/litre. Pour être actif dans toutes les habitations il devrait se situer à 0,4mg/l.

4-Sapeurs Pompiers :

-le maire a signé six arrêtés simplifiés de double engagement dans les corps de Liebsdorf et Bisel, concernant 6 SP de Liebsdorf.



5-Contrôle des poteaux d'incendie : dimanche 8 décembre le corps des sapeurs pompiers a procédé au contrôle visuel des poteaux d'incendie.

6-La responsable de la Ludothèque « Mademoiselle Nounou » implantée à Liebsdorf, souhaite connaître les possibilités d'accueil dans la commune. Nous la rencontrerons pour en discuter.

7-Eierwesala : le bulletin est bouclé. Il aura 44 pages.

8-Geoffrey Hertzog rend compte de la réunion du Comité de Gestion de la MPT

-La balade gourmande 2020 aura lieu le 20 septembre.

-Les bénéfices dégagés par l'édition 2019 seront investis dans la salle.



Mme Andrée Wira, 80 ans



Les plus de 80 ans au repas des aînés



Le FC Bisel qualifié pour les 8èmes de finale de la Coupe d'Alsace



100ème anniversaire de l'accident mortel à la carrière de Largitzen

